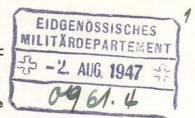


DER GENERALSTABSCHEF

Le Chef de l'Etat-major général Il Capo dello Stato maggiore generale



Berne, le ler août 1947.

No. 321/3

R.

In der Antwort vermerken — A indiquer dans la réponse Da indicare nella risposta Au Chef du Département militaire fédéral.

V/lettre No 0962.18

Concerne : La désignation d'un attaché militaire suisse, à Prague.

Par votre lettre du 26 juillet, vous nous demandez de prendre nouvellement position concernant la désignation d'un attaché militaire suisse, à Prague.

A la suite des démarches infructueuses entreprises l'an dernier en vue de faire accepter par le gouvernement tchécoslovaque le Colonel Cuénoud, — que nous avions proposé en qualité d'attaché militaire à Prague,—j'ai estimé nécessaire de laisser s'écouler un certain temps avant d'examiner à nouveau cette question.

Tout en admettant que la grande majorité des nations ont un représentant militaire à Prague et que cette capitale peut présenter un certain intérêt, je crois que, du point de vue suisse, il n'y a aucune urgence à y envoyer un attaché militaire.

En effet, la réorganisation de l'armée tchécoslovaque s'effectue à un rythme extrêmement lent et en fonction de moyens financiers et matériels plutôt précaires; il n'y aura donc pas, à ce point de vue, et pour deux à trois ans encore, de raisons valables de suivre de près la reconstitution de la force armée tchécoslovaque.

Sur le plan politico-militaire, la situation tchécoslovaque a été caractérisée jusqu'ici par le fait que le gouvernement de Prague s'est efforcé de se tenir aussi éloigné que possible de l'influence soviétique, tout en affirmant, à chaque occasion, que le sort du pays est lié à celui de la grande république voisine. Ces déclarations, plus démonstratives qu'effectives, n'empêchaient pas, par ailleurs, le gouvernement tchécoslovaque de chercher à gagner la confiance et la sympathie des nations du bloc ouest. Cette attitude prudente jusqu'à en être hésitante, a eu jusqu'ici pour conséquence un isolement de la Tchécoslovaquie, ce qui enlève à ce pays ûn intérêt politico-militaire réel.

La récente et énergique intervention du Maréchal Staline dans les affaires tchécoslovaques est certes de nature à prouver que l'URSS n'a pas encore dit son dernier mot au sujet de l'attitude de ce voisin.

Si - et l'on peut s'y attendre - la pression soviétique sur la Tchécoslovaquie devait s'accentuer jusqu'au point de devenir une véritable mainmise, la présence d'un représentant militaire suisse pourrait gagner en intérêt.

Il est fort probable que d'ici deux à trois mois, la situation sera éclaircie, ce qui nous permettrait de prendre une décision en meilleure connaissance de cause.

Je vous propose donc de différer pour deux à trois mois encore notre décision et vous ferai, à ce sujet, de nouvelles propositions.

LE CHEF DE L'ETAT-MAJOR GENERAL :

2.7

Colonel divisionnaire



4. 8.47. h, eniment

